



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION : ACCÈS PREMIUM DE 3 MOIS À FLOWKEY

### ARTICLE 1 - LE PROMOTEUR

- 1.1 Le promoteur est Yamaha Canada Music Ltd., 135 Milner Ave., Toronto, ON M1S 3R1.
- 1.2 Yamaha se réserve le droit de retirer la Promotion à tout moment.
- 1.3 En s'inscrivant, le Participant accepte les présentes conditions générales.

### ARTICLE 2 - LE PARTICIPANT

- 2.1 Cette Promotion est ouverte uniquement aux clients particuliers au Canada. Les employés de Yamaha, ses filiales, leurs familles, agents et autres parties directement impliquées dans cette Promotion ne sont pas éligibles. Les Participants doivent être âgés de 18 ans ou plus. La Promotion est ouverte uniquement aux Participants ayant acheté un Produit Qualifié pendant la période de la Promotion.
- 2.2 Yamaha se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des Participants et d'exclure les Participants à sa seule discrétion et à tout moment, pour quelque raison que ce soit. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demandes au nom de leurs clients.

### ARTICLE 3 - PRODUITS QUALIFIÉS

Pour participer à la Promotion, les Participants doivent acheter l'un des produits qualifiés suivants pendant la période de la Promotion :

Claviers de scène : CK61, CK88, CP73, CP88, YC61, YC73, YC88.

Claviers : EZ300, EZ310, Genos, Genos2, KB280, NP11, NP12, NP15, NP31, NP31S, NP32, NP35, NPV80, P-145 BT, PSR-350, PSR-A2000, PSR-A300, PSR-A5000, PSR-E243, PSR-E273, PSR-E283, PSR-E343, PSR-E360, PSR-E373, PSR-E383, PSR-E443, PSR-E473, PSR-EW310, PSR-EW320, PSR-EW410, PSR-EW425, PSR-I300, PSR-I425, PSR-I455, PSR-I500, PSR-R200, PSR-R300, PSR-S650, PSR-S670, PSR-S750, PSR-S950, PSR-SX600, PSR-SX700, PSR-SX720, PSR-SX900, PSR-SX920, PSR-VN300, PSS-A50, Tyros4, Tyros4 (Édition spéciale du 10e anniversaire), YPT-240, YPT-255, YPT-340, YPT-420.

Synthétiseurs : MODX M6, MODX M7, MODX M8, MODX6, MODX6+, MODX7, MODX7+, MODX8, MODX8+, MONTAGE6, MONTAGE7, MONTAGE8, MONTAGE M6, MONTAGE M7, MONTAGE M8x, MX49 BK, MX61 BK, MX88 BK, reface CP, reface CS, refaced, reface YC, S70 XS, S90 XS.

Pianos : CLP-725, CLP-735, CLP-745, CLP-765GP, CLP-775, CLP-785, CLP-795GP, CLP-825, CLP-835, CLP-865GP, CLP-875, CLP-885, CLP-895GP, CSP-150, CSP-170, CSP-255, CSP-275, CSP-295, CSP-295GP, CVP-601, CVP-605, CVP-609, CVP-609GP, CVP-701, CVP-805, CVP-809, CVP-809GP, CVP-905, CVP-909, CVP-909GP, DGX-230, DGX-530, DGX-670, P-105, P-121, P-125, P-125a, P-145, P-155, P-225, P-35, P-45, P-48B, P-515, P-525, P-S500, YDP-103, YDP-105, YDP-142, YDP-145, YDP-162, YDP-165, YDP-181, YDP-184, YDP-S35, YDP-S52, YDP-S55, YDP-V240, YPG-235, YPG-535.

### ARTICLE 4 - COMMENT PARTICIPER

- 4.1 La Promotion est ouverte aux Participants qui achètent un produit qualifié. Pour être éligible à la Promotion, le Participant doit acheter le Produit Qualifié au Canada chez un revendeur Yamaha autorisé. Le Produit Qualifié doit être acheté pendant la période de la Promotion.
- 4.2 Période de la Promotion : la campagne de promotion se poursuivra jusqu'à nouvel ordre.
- 4.3 La date d'achat doit être la date de la facture du reçu d'achat ou, pour les commandes en ligne, la date de commande confirmée par le revendeur.



4.4 La Promotion n'est pas valable pour les produits d'occasion, reconditionnés ou remis à neuf.

4.5 Chaque Participant peut réclamer jusqu'à un maximum de (1) offre.

4.6 Le Participant doit enregistrer le Produit Qualifié dans son compte Yamaha Music ID ici :

[\[https://ca.yamaha.com/fr/support/about\\_account\\_registration/?modal=my\\_page\\_product\]](https://ca.yamaha.com/fr/support/about_account_registration/?modal=my_page_product)

Si le participant ne possède pas encore de compte Yamaha Music ID, il doit d'abord en créer un pour enregistrer l'Achat Qualifié. L'enregistrement du Produit Qualifié doit être reçu au plus tard 6 mois après la date d'achat ("Période d'enregistrement").

4.7 Après un enregistrement réussi, un Code de Bon d'Achat Flowkey unique ("Code") sera appliqué à l'enregistrement du Produit Qualifié dans le compte Yamaha Music ID. Le Code sera valable pour trois mois d'accès Premium à Flowkey. À la fin de cette période de 3 mois, si le Participant ne choisit pas de mettre à niveau son abonnement, son abonnement reviendra automatiquement à l'abonnement gratuit Basic avec un accès limité au contenu Flowkey.

4.8 Pour utiliser le Code, le Participant devra s'inscrire sur <https://www.flowkey.com> et entrer le Code de Bon d'Achat Flowkey. L'accès à Internet et un ordinateur, un portable, un appareil iOS (iPhone, iPad) ou une tablette Android compatible (non fourni) sont requis pour bénéficier de cette offre.

4.9 Le Code doit être activé dans les 6 mois suivant la date d'enregistrement du Produit Qualifié. Les Codes non utilisés dans l'année suivant leur réception expireront.

4.10 Chaque Code ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le Code ne peut pas être échangé contre de l'argent.

4.11 Dans le cas où le Participant retourne le Produit Qualifié au vendeur, le Participant ne sera pas autorisé à réclamer le Code, et toute demande sera alors rejetée. Pour plus de clarté, cette clause ne limite en rien le droit de l'acheteur d'exercer ses droits statutaires ou de garantie applicables.

#### **ARTICLE 5 - DONNÉES**

Lors de l'enregistrement, le Participant fournira des données personnelles telles que mentionnées dans 4.6, qui seront stockées et traitées par Yamaha pour gérer cette Promotion. Cela peut inclure la transmission de données entre Yamaha et Flowkey aux fins de la Promotion. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles à tout moment en notifiant [privacy@yamaha.ca](mailto:privacy@yamaha.ca).

#### **ARTICLE 6 - AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

6.1 Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les réclamations ou Codes perdus, retardés, ou non reçus avant la date de clôture.

6.2 Les réclamations seront disqualifiées si elles sont incomplètes ou illisibles. Il est de la responsabilité du Participant de s'assurer que des informations suffisantes sont fournies pour le traitement des réclamations.

6.3 Yamaha ne pourra être tenue responsable des coûts encourus par le Participant relatifs à la Promotion.

6.4 Yamaha ne pourra être tenue responsable de tout retard dans les réclamations de quelque nature que ce soit concernant cette Promotion.

6.5 Yamaha ne sera pas responsable de l'incapacité à honorer cette offre lorsque cette incapacité est causée par des circonstances imprévues constituant un cas de force majeure (c'est-à-dire hors du contrôle raisonnable de Yamaha) ou des événements rendant l'exécution impossible ou difficilement exécutable.

6.6 Yamaha se réserve le droit de retirer cette Promotion à tout moment et de modifier unilatéralement les conditions générales sans engager sa responsabilité.

#### **ARTICLE 7 - JURIDICTION**

Ces conditions générales sont régies par les lois du pays où le Produit Qualifié a été acheté et relèvent de la compétence exclusive des tribunaux compétents de ce pays.



**ARTICLE 8 - LANGUE**

Ces conditions ont été rédigées en anglais et en français, et chaque Participant atteste avoir pris connaissance de ces conditions et possède une connaissance suffisante de la langue applicable pour comprendre pleinement leurs droits et obligations en vertu de ces conditions.